

APPEL A PROJET



PRÉSERVONS NOS SOLS

AXE 1 :

HERBE, HAIES, BOISEMENTS, AGROFORESTERIE
HIVER 2019/2020



**Date limite des candidatures, le
vendredi 14 février 2020**

LE SMBVAS SOUTIENT LES PROJETS DE PLANTATIONS ET D'ENHERBEMENTS

Contexte :

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant Austreberthe Saffimbéc (SMBVAS), souhaite soutenir les actions en faveur de la préservation du sol, à travers des démarches "gagnant-gagnant". Un premier axe de travail concerne le financement de plantations et de surface en herbe.

Les projets soutenus :

Plantation de haies à vocation hydraulique, plantation d'arbres isolés ou en bosquets, plantation de haies à vocation biodiversité, haies énergies, boisement, agroforesterie, enherbement.

Qui peut candidater :

Tous les agriculteurs qui souhaiteraient planter des surfaces arborées ou enherbées sur le territoire du bassin versant Austreberthe Saffimbéc.

Attention, dans le cas de baux ruraux, le propriétaire doit être informé et être en accord avec le projet !

Financements :

Haies hydrauliques : 90 % du montant des travaux (fournitures + plantations)

Autres projets : financements des fournitures (graines, clôtures, plants,

paillage, protection, tuteurs,...). Plafond : 3000 € TTC par exploitation

Co-financements possibles avec d'autres dispositifs existants (aide au montage des dossiers).

Critères de sélection :

Seront accompagnés en priorité les projets localisés sur des parcelles stratégiques vis à vis des enjeux érosion, eau et biodiversité.

COMMENT PARTICIPER ?

Le dépôt des candidatures à l'appel à projet "Préservons nos sols, axe 1 - haies, boisements, agroforesterie " se fera au plus tard le 14 février 2020. Les dossiers peuvent être transmis par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte du Bassin Versant Austreberthe Saffimbéc
213 Ancienne Route de Villers
76360 VILLERS-ECALLES
mail : agricole@smbvas.fr

L'arbre et l'herbe, des atouts pour :

• Le sol :

En freinant les ruissellements, ils permettent de diminuer l'érosion superficielle des sols et retiennent la terre dans les parcelles.

• L'eau :

Ils améliorent l'infiltration de l'eau et favorisent la dégradation des polluants et permettent de maintenir une humidité dans le sol en cas de sécheresse.

• La biodiversité :

Ils offrent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces. Ils participent à l'amélioration de la biodiversité et accueillent la faune auxiliaire qui favorise la pollinisation des fruitiers et participe à la lutte biologique contre les ravageurs et maladies.

• Climat et autres :

Fixation du carbone, effet brise-vent, régulation hygrométrique, bien-être animal



• Le paysage :

Ils mettent en avant les éléments topographiques et naturels de notre territoire.



CONTACT ET INFORMATIONS

Marie BESSE

Animatrice agricole

agricole@smbvas.fr

02.32.94.00.74

06.43.54.37.52

DOSSIER DE CANDIDATURE

Demandeur :

Nom Prénom :

Exploitation :

Siège (commune) :

Coordonnées :

Tel :

Mail :

Localisation du projet : (fournir un plan de localisation)

Commune :

N°parcelle cadastrale :

Superficie :

Occupation du sol :

Description du projet de plantation : (objectifs, nature du projet, essences,...)